

## ATTRIBUTION DES POINTS LORS DES CONCOURS

Pour connaître le nombre de point que vous recevez sur un concours il ne suffit plus de connaître uniquement le nombre d'équipes inscrites mais également 2 autres critères.

1. L'origine des joueurs inscrits au concours
  - a. Les joueurs peuvent être issue du même département dans lequel a lieu le concours
  - b. Les joueurs peuvent être issue d'un département de la même région que le lieu du concours
  - c. Les joueurs peuvent être issue d'une autre région.
2. Le niveau des joueurs
  - a. Un joueur peut être promotion
  - b. Un joueur peut être classé (soit honneur ou Elite)

Le nombre d'équipes inscrites au concours détermine à partir de quel niveau des points seront distribués. Le maximum étant en 1/8 de finale il ne peut pas y avoir de point avant les 1/8 peu importe le nombre d'inscrit.

Les critères d'origine et de niveau détermine eux la grille de point à appliquer.

X représente le pourcentage de joueur honneur ou Elite inscrit au concours

Y représente le pourcentage de joueur inscrit issue d'un autre département que le lieu du concours

Z représente le pourcentage de joueur inscrit issue d'une autre région que le lieu du concours

		<b>ORIGINE</b>		
		Moins de Y % de joueurs d'un département extérieur	Moins de Y % de joueurs d'un département ext. et moins de Z % d'une région ext.	Plus de Z % de joueurs d'une région ext.
<b>NIVEAU</b>	100% de joueurs promotion	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>
	Moins de X % de joueurs classés	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
	Plus de X % de joueurs classés	<b>C</b>	<b>D</b>	<b>E</b>

**Les taux appliqués pour 2019 seront : X = 31% / Y = 40% / Z = 15%**

Les taux X, Y et Z peuvent changer d'une année sur l'autre

Prenons un exemple : pour un championnat départemental 100% des joueurs seront issue du département.... Logique me direz-vous. **Il y aura donc moins de 40% de joueur d'un département extérieur**

Pour le doublette senior masculin il y avait 207 équipe soit 414 joueurs dont 288 était promotion, ce qui nous donne 30.43 % de joueur classés. **Il y aura donc moins de 31 % de joueur classés**

**Le croisement des deux critères donne la GRILLE B pour ce concours, ce calcul est fait automatiquement par le logiciel gestion concours.**

Reste à lire le nombre de point obtenu dans la grille correspondante sur la page suivante.

On peut donc voir que pour le départemental doublette senior masculin il à 2 pts attribué à partir des 1/8

<b>GRILLE A</b>						
Nombre d'inscrits	V	F	1/2	1/4	1/8	
<b>9</b> à <b>32</b>	2	1	x	x	x	
<b>33</b> à <b>64</b>	3	2	1	x	x	
<b>65</b> à <b>128</b>	4	3	2	1	x	
<b>129</b> à <b>256</b>	5	4	3	2	1	

<b>GRILLE B</b>						
Nombre d'inscrits	V	F	1/2	1/4	1/8	
<b>9</b> à <b>32</b>	3	2	x	x	x	
<b>33</b> à <b>64</b>	4	3	2	x	x	
<b>65</b> à <b>128</b>	5	4	3	2	x	
<b>129</b> à <b>256</b>	6	5	4	3	2	

<b>GRILLE C</b>						
Nombre d'inscrits	V	F	1/2	1/4	1/8	
<b>9</b> à <b>32</b>	4	3	x	x	x	
<b>33</b> à <b>64</b>	5	4	3	x	x	
<b>65</b> à <b>128</b>	6	5	4	3	x	
<b>129</b> à <b>256</b>	7	6	5	4	3	

<b>GRILLE D</b>						
Nombre d'inscrits	V	F	1/2	1/4	1/8	
<b>9</b> à <b>32</b>	5	4	x	x	x	
<b>33</b> à <b>64</b>	6	5	4	x	x	
<b>65</b> à <b>128</b>	7	6	5	4	x	
<b>129</b> à <b>256</b>	8	7	6	5	4	

<b>GRILLE E</b>						
Nombre d'inscrits	V	F	1/2	1/4	1/8	
<b>9</b> à <b>32</b>	6	5	x	x	x	
<b>33</b> à <b>64</b>	7	6	5	x	x	
<b>65</b> à <b>128</b>	8	7	6	5	x	
<b>129</b> à <b>256</b>	9	8	7	6	5	